



Face aux provocations du ministre Guérini, Exigeons au minimum + 10% tout de suite !

Montreuil, le 7 janvier 2024

Ce vendredi 5 janvier, le ministre de la Fonction publique, Stanislas Guérini, pavoise sur Twitter : « *Je m'y étais engagé : à partir de ce mois, les fonctionnaires verront sur leur fiche de paie une revalorisation supplémentaire : + 300 euros* »... et en tout petit : «... en moyenne par an »... **soit 25 euros bruts par mois !**

Une insulte à tous les agents de la Fonction publique

Alors que l'inflation atteint des sommets, de qui se moque le ministre avec cette aumône ? Pour rappel, cette mesure (l'attribution de 5 points sur toute la grille au 1er janvier) fait partie des miettes distribuées en juin dernier, dont l'augmentation de 1,5% de la valeur du point d'indice au 1er juillet 2023. Et six mois plus tard, à coups de 49-3, le gouvernement a imposé sa loi de Finances qui ne prévoit aucune augmentation du point indiciaire en 2024.

Pour l'année 2023, la Banque de France chiffre l'inflation à + 5,8 %. En 2024, l'inflation est prévue à +3 %. **Cela fait presque 9 % d'inflation sur 2 ans, pendant que le point d'indice n'augmentera que de 1,5 %.**

2023-2024 :

Le gouvernement décide de faire baisser le pouvoir d'achat des fonctionnaires de 7,3 % !

Et le ministre prépare une offensive contre le Statut avec sa contre-réforme visant à faire exploser la grille indiciaire, à renforcer le « travailler plus pour perdre moins », sur le modèle du Pacte enseignant rejeté par la majorité des personnels avec leurs syndicats.

Les personnels n'acceptent pas l'effondrement de leur pouvoir d'achat et la liquidation de leur statut, tout comme ils n'acceptent toujours pas les deux ans ferme imposés par la réforme des retraites.

Avec sa Confédération et sa Fédération Générale de fonctionnaires, la FNEC FP-FO revendique l'augmentation immédiate des salaires à hauteur de l'inflation avec **10% d'augmentation du point d'indice immédiatement** et **récupération de ce qui a été volé depuis 2000** (- 27,5% du pouvoir d'achat).

A nous de poursuivre l'organisation du rapport de force dans les assemblées générales, à travers les cahiers de revendications, et dans le renforcement de nos syndicats FORCE OUVRIÈRE !

C'est ce qu'ont fait les salariés de Getlink (ex-Eurotunnel) il y a quelques jours, avec leurs syndicats (FO, CGT, SUD-rail, CFE-CGC, CFDT et SACDC) : ils ont cessé le travail, décidés à obtenir une prime de partage de la valeur de 3 000 €. La direction a finalement consenti à délivrer cette prime, alors qu'elle jugeait ce montant « impossible à donner » quelques heures plus tôt...

Dès la rentrée de janvier, la FNEC FP-FO invite les personnels à se réunir et à réaffirmer l'ensemble de leurs revendications, à commencer par l'augmentation des salaires :

**Augmentation du point d'indice à hauteur de l'inflation,
soit au minimum + 10 % tout de suite !**